



La généalogie aux Archives municipales de Valence

Fiche d'aide à la recherche, n° 1

2013-2016

Archives municipales de Valence



L'Etat-civil, source principale de la recherche généalogique.

Vous vous demandez qui étaient vos ancêtres et comment ils vivaient ? Vous souhaitez redonner vie à l'histoire de votre famille ? La généalogie s'offre à vous.

« Liste des ancêtres établissant une filiation » pour le dictionnaire, la généalogie n'en n'est pas moins « une science » de la filiation des familles et des individus qui les composent. Telle une enquête, elle repose sur une série de sources, dont la principale demeure l'Etat-civil.

Naître, se marier, mourir. L'Etat-civil garde la trace de ces trois étapes de la vie des personnes, qu'elles soient célèbres ou anonymes. L'Etat-civil, créé par la Révolution, est établi au niveau communal à partir de 1792.

Avant cette date, les registres paroissiaux (BMS), établis par les curés, permettent de retrouver l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures. Il n'y a pas, aux Archives municipales de Valence, de registres d'Ancien régime pour les cultes non-catholiques.

En revanche, les différents cultes continuent d'enregistrer les sacrements après la création de l'Etat-civil non confessionnel (lire ci-après : « Pour aller plus loin »).

Méthode

Avant d'entreprendre une recherche généalogique, il est important de rassembler toute l'information concernant sa famille : photos, livrets de famille, actes notariés (contrats de mariages, s'il y en a), livrets militaires mais aussi visite des lieux de sépulture de vos aïeux, les inscriptions sur les tombes étant riches de renseignements généalogiques. N'hésitez pas à convoquer également la mémoire familiale !

Trois éléments doivent retenir l'attention :

- l'identité de l'individu, la plus précise possible afin d'éviter les homonymies ; pour les femmes, il est indispensable de connaître le nom de jeune fille.
- la date précise de l'acte recherché : jour, mois, année
- le lieu de l'acte considéré (naissance, mariage, décès).

→ Ex : Bernard Alexandre Henri Dupont, né à Valence le 7 brumaire an VIII.

Marie Victoire Dupont épouse Durand, née à Valence le 12 septembre 1892.

Les collections de l'Etat-civil sont distinguées par type d'acte : une collection de registres des naissances, une collection de registres des mariages, une collection de registres de décès. Le classement de chaque collection est chronologique.

Que faire si...

Vous connaissez l'année mais pas le mois et le quantième de l'acte recherché ?

→ Consultez la table alphabétique en fin du volume : elle indique le n° de l'acte au sein du registre et la date précise.

Vous ne connaissez pas date précise de l'acte recherché ?

→ Consultez la table alphabétique décennale, établie à partir de 1802.

Ces tables décennales peuvent également constituer une première entrée dans les collections d'Etat-civil : le chercheur compulsera tous les actes concernant un patronyme donné, à charge pour lui de vérifier ensuite les liens généalogiques l'unissant aux individus ainsi considérés.

Assurez-vous bien du lieu de l'acte recherché : les Archives municipales de Valence conservent la collection valentinoise et celle-ci seulement !

Voir ci-dessous : « adresses utiles », pour les recherches dans l'Etat-civil des communes de l'agglomération valentinoise.

Cas particulier des registres paroissiaux

Les registres paroissiaux sont établis par paroisses (et non par commune). A Valence, il y a ainsi deux collections de registres paroissiaux : paroisse de Saint-Jean, à partir de 1592 et paroisse de Saint-Apollinaire, à partir de 1632.

Les registres paroissiaux sont chronologiques et comportent, au fil de leur enregistrement, les baptêmes, mariages et sépultures. Les actes ne sont donc pas distingués par nature, comme dans les registres d'Etat-civil. Certains registres présentent toutefois une table alphabétique à la fin de chaque année.

Etat des fonds disponibles et utilisation

Aux Archives municipales de Valence, les collections de l'Etat-civil (série E) sont disponibles en libre accès, en salle de lecture. La collection débute en 1793.

Les tables décennales sont disponibles à partir de 1802 (Le premier registre couvre la période 1793-1802) Elles concernent toutes les naissances, mariages, décès ; quelques-unes renseignent également sur les divorces et les adoptions (période révolutionnaire).

Ces tables sont organisées par première lettre du nom, du 1^e janvier au 31 décembre. Ces sections correspondent aux différents registres utilisés pendant la décennie considérée.

Leur consultation permet de connaître : la date de l'acte, le numéro de l'acte.

Les collections de paroissiaux sont disponibles sur support numérisé uniquement. La consultation des originaux est soumise à l'autorisation du responsable du service. La collection se subdivise comme suit :

- GG 1-29, registres de la paroisse Saint-Jean (1592-1792)
- GG 30-55, registres de la paroisse Saint-Apollinaire (1632-1792)

Les tables décennales ainsi que tous les registres paroissiaux et d'Etat-civil de Valence antérieurs à 1902 ont fait l'objet d'une numérisation par les Archives départementales de la Drôme et peuvent être consultés en ligne (lire ci-après : « Pour aller plus loin »).

Informations contenues par chaque type d'acte

Registres paroissiaux

Acte de baptême : noms des parents (possible mention de la profession ou de la qualité), noms du parrain et de la marraine.

Acte de mariage : origine géographique des mariés, noms des parents des deux époux, noms et professions des témoins.

Acte de sépulture : l'âge de la personne décédée, plus rarement le lieu de sépulture. Possible mention des parents présents (époux, enfants, amis).

Etat-civil

Acte de naissance : noms, âges, métiers et résidence des parents ; noms, résidence (et parfois professions et âges) des témoins.

Acte de mariage : dates, lieux de naissance et métiers des mariés ; noms, métiers (et parfois âges et lieux de naissance des parents) ; noms, résidence (et parfois professions et âges) des témoins.

Acte de décès : date de naissance (ou âge), métier et adresse du défunt ; nom des parents et du conjoint.

Les mentions marginales :

Les mentions marginales sont des annotations apportées par les officiers d'Etat-civil *en marge* des actes de naissance. Elles peuvent indiquer la date : de reconnaissance postérieure d'un enfant né hors mariage, d'une modification patronymique, de(s) mariage(s), divorce(s) et décès de l'individu considéré.

A l'échelle nationale, les mentions marginales ne sont obligatoires que depuis 1897 pour les mariages et 1945 pour les décès. A Valence toutefois, la mention des décès est apposée à l'encre rouge dès la fin des années 1870 par le service de l'Etat-civil : cette information est parfois capitale puisqu'elle ne figure pas dans la collection du greffe du tribunal.

Lecture des actes

L'Etat-civil comme le registre paroissial répond à une forme donnée. Vous retrouverez ainsi régulièrement les mêmes mentions et les mêmes abréviations au sein des actes.

Les dates sont ainsi régulièrement abrégées (7bre : septembre ; 8bre : octobre ; 9bre : novembre ; Xbre : décembre) et vous devrez vous familiariser avec certains acronymes propres à l'officier d'Etat-civil (A titre d'exemple : F (ou G) SV : fille (ou garçon) sans vie ; N : enfant naturel ; E. A. : enfant abandonné).

Le calendrier révolutionnaire et sa concordance avec le calendrier grégorien vous seront enfin nécessaires.

Notions réglementaires. Modalités d'accès.

Les actes d'état civil sont soumis au délai réglementaire de 75 ans révolus pour être librement communicables (sauf pour les actes de décès qui sont communicables immédiatement). Passé ce délai, ils sont versés aux Archives municipales de Valence où ils sont disponibles en libre accès. L'inscription du lecteur est obligatoire. Gratuite, elle nécessite une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Le service des Archives municipales de Valence répond également à toute demande généalogique par correspondance : [archives\[at\]valenceromansagglo.fr](mailto:archives[at]valenceromansagglo.fr). Les chercheurs sont néanmoins invités à se rendre en salle de lecture dès lors que leur éloignement géographique et leur mobilité le permettent ou à recourir au site des Archives départementales pour les registres antérieurs à 1902.

Les actes d'état civil de moins de 75 ans demeurent pour leur part détenus par le service de l'état civil de la Ville. Toute demande d'accès doit ici être justifiée (recherche de type administratif). Les formulaires de demandes sont disponibles au lien suivant : <http://www.valence.fr/fr/vie-pratique/etat-civil.html>

La reproduction pour usage privée est libre ; elle est néanmoins soumise à autorisation pour tout usage public (mise en ligne, exposition, publication, par exemple) ou à caractère commercial.

Pour aller plus loin...

D'autres sources peuvent être exploitées dans le cadre d'une recherche généalogique. Le personnel des Archives municipales vous orientera dans les documents cités ci-après et saura vous proposer les pistes les plus favorables.

Archives municipales de Valence

- Rôles de tailles et autres prélèvements fiscaux d'Ancien régime, série CC (XVIe-XVIIIe siècles) : profession ou qualité des individus, lieu de résidence.
- Listes nominatives de recensement (1881-1946), série F : indications de la composition du ménage (parents, enfants, éventuelle présence des grands-parents ou de collatéraux habitants au même domicile), des dates (ou âge) et lieux de naissance, des professions des individus. Attention : contenu est variable selon les registres.
- Listes électorales (XIXe-XXe s.), série K : indications de la date de naissance et du domicile. Les listes de radiations indiquent la cause (décès, déménagement). Attention : ces listes ne concernent que les hommes avant 1944.
- Registres de recensements militaires (1816-1968) et d'engagements volontaires (an VII-1928), série H : informations relatives aux conscrits valentinois âgés de 20 ans et aux hommes engagés dans l'armée. Indications quant au lieu et à la date de naissance de l'intéressé, noms de ses parents, portrait physique. Attention : ces registres, comportant des données à caractère médical, sont consultables vingt-cinq ans à compter de la date du décès de l'intéressé. Si la date du décès n'est pas connue, le délai est de cent vingt ans à compter de la date de naissance de la personne en cause
- Registres d'enfants abandonnés, exposés et registres de déclarations de grossesse reçues par les Hospices civils de Valence (Ancien régime-XIXe siècle), sous-série 3 S.(fonds non-classé, prochainement disponible).
- Les archives du cimetière (non encore versées) peuvent également être mises à contribution : registres d'inhumations (1869-1983) et de concessions funéraires (1840-2004).

Archives départementales de la Drôme

- Registres paroissiaux et d'Etat-civil de toutes les communes de la Drôme (série Mi). L'Etat-civil de l'ensemble de la Drôme est disponible en ligne : <http://archives.ladrome.fr/>
- Listes électorales (sous-série 3M)
- Listes nominatives de recensement (sous-série 6M).
- Dossiers d'enfants assistés (série X).

Archives des communes de l'agglomération valentinoises

La mémoire familiale (et quelquefois le livret de famille voire les actes eux-mêmes !) évoquent une naissance, un mariage ou un décès « à Valence »...que l'on ne parvient parfois pas à retrouver !

Plusieurs communes de l'agglomération valentinoise, situées dans la Drôme ou dans l'Ardèche, sont généralement le lieu d'enregistrement de cet acte réputé « introuvable » : Beaumont-les-Valence, Bourg-les-Valence, Granges-les-Valence (aujourd'hui Guilhaud-Granges), Portes-les-Valence, Saint-Marcel-les-Valence.

→ Pour la commune de Bourg-lès-Valence, solliciter les Archives communales : Hôtel de ville, rue des Jardins, 26500 Bourg-lès-Valence.

→ Pour les autres communes, solliciter les Archives départementales (Etat-civil en ligne) :

Drôme : <http://archives.ladrome.fr/>

Ardèche : <http://www.ardeche.fr/Culture/archives-departementales1861>

Autres services d'archives départementales et communales

Pour poursuivre vos recherches au-delà de Valence et du département de la Drôme, consultez l'annuaire des services d'archives territoriales figurant sur le site des Archives de France : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/annuaire/index>.

Il indique, pour chacun, des coordonnées postales et, le cas échéant, l'adresse du site internet des services.

Archives culturelles

→ Culte catholique : Les Archives de l'évêché de Valence détiennent les registres de catholicité (baptême, mariage, sépulture) et les archives paroissiales pour la période postérieure à 1905 et parfois auparavant. Contact : 1 place du Présidial 26000 Valence. archives@valence.cef.fr

→ Culte protestant : Les archives du consistoire protestant de Valence sont déposées aux Archives départementales de la Drôme (série 166 J). <http://archives.ladrome.fr/>
Lien vers le site des consistoires de la Drôme : <http://www.eglise-reformee-car.org/implantations/paroisses.html?id=70&type=0>

La Société d'histoire du protestantisme français (SHPF, Paris) détient de nombreux fonds d'archives et manuscrits et la copie de documents locaux, dressée par ses membres depuis le XIXe siècle. Elle héberge également le Centre de généalogie protestante. Voir le lien suivant : <http://www.shpf.fr/index.html>

→ Culte israélite : s'adresser au Consistoire juif de Valence, 1 Place du Colombier. 26000 Valence. Page internet du consistoire : <http://www.consistoiredefrance.fr/synagogue/1584.aci-synagogue>

Autres adresses utiles

→ Etudes généalogiques Drôme association (EGDA)

Archives départementales - BP722

14 rue de la Manutention

26007 Valence Cedex

<http://www.geneadrome.org/>

→ Cercle généalogique de la Drôme des collines

Archives communales de Romans

1 rue des Clercs

26100 Romans

<http://cgdc.unblog.fr/>

→ Cercle généalogique de la Drôme provençale

1 avenue St Martin

26200 MONTELIMAR

<http://www.genea26provence.com/>

→ Société des Amateurs de généalogie de l'Ardèche (SAGA)

BP 3

07210 Chomérac

Site Internet : <http://www.geneardeche.org/>

Bibliographie indicative

Ouvrages généraux et instruments de travail

Jean-Louis BEAUCARNOT, *Votre arbre généalogique. Passeport pour une enquête passionnante*, Paris, Editions Denoël, 1982, 228 p.

Jean-Louis Beaucarnot, *Généalogie : mode d'emploi*, Editions Marabout -2002, 128 p.

Gildas BERNARD, *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, Paris, Archives nationales, 1981. Disponible en ligne : <http://www.francegenweb.org/~archives/guide/index.php>

Gildas BERNARD, *Les familles protestantes en France, XVIe siècle - 1792. Guide des recherches biographiques et généalogiques*, Paris, Archives nationales, 1987, 699 p.

Gildas BERNARD, *Les familles juives en France XVIe siècle - 1815. Guide des recherches biographiques et généalogiques*, Paris, Archives nationales, 1990, 281 p.

Guide du généalogiste aux Archives départementales et communales, Versailles, Association des Archivistes Français, 1983.

André BROCHIER et Michelle NATHAN-TILLOY, *Registres paroissiaux et d'état civil : Guide du chercheur aux Archives départementales de la Drôme*, Valence, Archives départementales de la Drôme, 1995, 474 p.

Etienne ARNAUD, *Répertoire des généalogies françaises imprimées*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1978-1982, 3 vol.

Gaston SAFFROY, *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France, des origines à nos jours. Imprimés et manuscrits*, Paris, Librairie Gaston Saffroy, 1968-1988, 5 vol.

Publications généalogiques locales

Maurice BOUVIER et Paul ROUGNON, « Répertoire des registres de catholicité du diocèse de Valence (1792-1802) », dans *Revue drômoise. Archéologie, histoire, géographie*, tome LXXXVI, 1989, pp.473-482.

« Les mentions marginales », dans *Racines drômoises*, n° 83, 2008, p.25.

« Les patronymes et leurs variantes », dans *Racines drômoises*, n° 83, 2008, p.12.

« Les cent premiers patronymes de la Drôme », dans *Racines drômoises*, n° 71, 2005, p.52.

« Dans les registres : Valence », dans *Racines drômoises*, n° 49, 1999, p.17.

« Petit lexique de latin pour déchiffrer les vieux paroissiaux », dans *Racines drômoises*, n° 37, 1996, p.16.

« Abréviations, mariages an VII et VIII, mentions marginales », dans *Racines drômoises*, n° 31, 1995, p.5.

« Etablir une généalogie », dans *Racines drômoises*, n° 20, 1991, p.16.

« D'autres sources pour vos recherches », dans *Racines drômoises*, n° 16, 1991, p.16.

« Conseils aux débutants : registres d'Etat-Civil et notariaux », dans *Racines drômoises*, n° 17, 1991, p.4.

« Résumé des cours d'initiation à la recherche généalogique », dans *Racines drômoises*, n° 1, 1986, p.15 et n° 4, 1986, p.23.